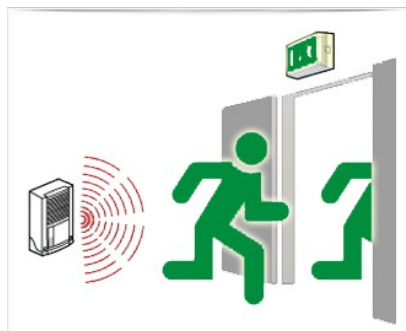


ESPACES D'ATTENTE SECURISES ET INCENDIE.

Au signal d'alarme, toute personne doit privilégier l'évacuation.

Les personnes valides doivent aider les personnes à mobilité réduite (PMR) si cela est possible.

L'ascenseur ne doit pas être utilisé.



S'il n'est pas possible d'évacuer, la PMR rejoint l' ESPACE D'ATTENTE SECURISE (EAS) le plus proche.

Il en existe au moins 2 par niveau.

Chaque EAS est identifié par une signalétique spécifique visible sur la porte depuis le couloir.



A l'Intérieur d'un EAS, je vais trouver un interphone que je dois utiliser pour signaler ma présence.

Sur la fenêtre se trouve un gros point rouge visible depuis l'extérieur. Cette fenêtre est accessible aux pompiers.

A l'entrée de la pièce je vais trouver un extincteur.

Toute personne ayant connaissance de la présence d'une PMR dans l'un des EAS doit le signaler dès son arrivée au point de rassemblement.



Si je suis réfugié dans un EAS :

- je signale ma présence par tout moyen à ma disposition
- je ne prends aucun risque et je reste réfugié dans la pièce
- je garde mon calme en attendant les secours